

Publié le 07/07/2023



ID: 016-211603741-20230629-2023_053-DE



L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 29 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie DURANDET, première adjointe au maire.

Date de convocation: 22 juin 2023

François NEBOUT empêché

MEMBRES PRESENTS:

Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACOUILLARD.

MEMBRES EXCUSES:

MARAIS, Robert LECOCO, Christophe MONTEIRO, Erika BONNEAU. Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS:

Annie MARAIS À Jérôme GRIMAL, Robert LECOCO À Isabelle BOURIAU. Erika BONNEAU À Mallory PEYRONAUD, Pascal BUCHEMEYER À Michel BONNEFOND, Frédéric CROS À Sabrina BURON. Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

MEMBRES ABSENTS:

Marie-Laure DUMONT, Hassen SFAR.

Monsieur André LANDREAU a été nommé secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 07/07/2023

Berger Levrault

ID: 016-211603741-20230629-2023_053-DE

N° 2023-053- Finances - Budget Ville - Compte de gestion 2022

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Trésorier d'Angoulême. Le compte de gestion 2022 établi par celui-ci est conforme au compte administratif de la commune déduction faite des reports d'investissements.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de la commune :

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice : 679 560,35 €
Résultat reporté : 1 240 520,73€

- Résultat global de clôture 2022 : 1 920 081,08 €

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice : 89 778,94 €
Résultat reporté : - 1 346 999,48 €

- Résultat global de clôture 2022 : - 1 257 220,54€

Et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et à prendre toute décision intervenant en application de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois.

Pour le maire empêché

La première adjointe au maire,

Nathalie DURANDET